



VIVEMENT DEMAIN

LORRAINE CHOPPIN

<https://histoiresaufildelo.com/>

Photo de couverture : Pixabay

Publié en mars 2023 sous licence CC BY-NC-ND 4.0



De toute sa vie, Hervé Meunier n'avait jamais été aussi stressé. Il avait l'impression de ne pas avoir fermé l'œil de la nuit et n'avait même pas essayé d'avalier quelque chose au petit-déjeuner. Il se sentait dans un état second. Un peu comme s'il n'était pas vraiment installé dans son corps. Qu'il s'observait de l'extérieur mais sans se reconnaître. Avec un sourire triste, il se dit qu'il comprenait très bien ce que voulait dire l'expression « être à côté de ses pompes »...

Après avoir vérifié plus de cinq fois que tous les documents étaient bien dans sa pochette bleue fétiche, il se résolut à regret à partir de chez lui. Il rêvait de l'instant où il serait de retour ici et ouvrirait de nouveau sa porte. À ce moment-là, le plus dur devrait être passé. Enfin, l'espérait-il. Et pour se venger du chaos de ces derniers jours, il s'offrirait un petit jogging en forêt. Au calme ! Mais ce n'était pas pour tout de suite et il devait rester concentré sur ce qu'il avait à faire.

Heureusement, il connaissait le chemin par cœur. Trois minutes à pied jusqu'à l'arrêt de tram et 5 stations plus tard, il était sur place. Le soleil l'éblouit. Il trouva tellement incongru qu'il puisse faire beau aujourd'hui, qu'il n'arrivait pas à profiter de cette douceur matinale. Au contraire, elle l'énervait.

Il avait vingt minutes d'avance sur l'horaire de la réunion. Il hésita entre attendre devant l'imposant bâtiment ou à l'intérieur à proximité de la salle. Il n'avait certes pas très envie de croiser du monde, mais il lui sembla plus raisonnable de rentrer. Après avoir fermé les yeux et pris une profonde inspiration, il passa la porte avec l'impression de sauter dans le vide.

Heureusement le hall était quasi désert. Il y avait juste un collègue de son ancien service, qui se tenait de dos et discutait avec quelqu'un qu'il ne connaissait pas. Un extérieur, sans doute. Pour éviter tout contact, il bifurqua tout de suite à droite et en profita pour faire un passage aux toilettes. Après tout, ce ne serait que la dixième fois de la journée ! Et il n'avait même pas pris de café ce matin. Il s'en voulait de se faire à ce point bouffer par le stress et se promit d'essayer d'y remédier. Manifestement, faire un footing par semaine n'était pas suffisant.

Personne aux toilettes, personne dans les couloirs. Il put rejoindre sans encombre la grande salle de réunion du deuxième étage. Celle qu'on utilisait toujours pour les grandes occasions. Quand ils devaient recevoir du beau monde. Il n'était pas le premier. Huit personnes étaient déjà installées autour de la grande table ovale. Il y régnait une ambiance glaciale. Pas un bruit. Les visages étaient fermés. Les stores aussi. Chacun avait les yeux rivés sur son téléphone portable ou sa tablette. Meunier sentit un trou béant s'ouvrir dans son estomac. Cela allait être encore pire que ce qu'il avait imaginé...

Il fit rapidement le tour de la table pour serrer les mains des autres participants à la réunion. Son chef était là aussi et, d'un signe, lui indiqua de s'asseoir à côté de lui. Ils n'avaient pas besoin de se parler, ils s'étaient déjà tout dit hier soir, jusque tard dans la nuit.

La porte s'ouvrit et trois militaires entrèrent. Manifestement, vu leurs têtes, ils n'allaient pas détendre l'atmosphère. Le plus vieux avait des décorations partout. Ce devait être le général qu'ils attendaient. Meunier ne savait pas qui pouvaient être les deux autres. Il ne comprenait toujours pas pourquoi l'armée était présente à cette

réunion, mais il avait pris l'habitude de ne pas poser trop de questions. Surtout certains types de question. Les militaires s'installèrent à un bout de la table, sans prendre la peine de saluer qui que ce soit. La politesse ne devait pas faire partie des règles à suivre à l'armée. Meunier se dit qu'il était plutôt content d'avoir échappé au service militaire.

Puis sept personnes arrivèrent ensemble, dont le directeur de cabinet du ministre et le préfet, en grande discussion. A priori tout le monde était là, on allait pouvoir commencer. Un rapide tour de table apprit à Meunier que deux avocats étaient présents. Des militaires et des avocats ! Décidément, cette réunion avait tout pour tourner à la catastrophe. Surtout quand les participants allaient prendre connaissance des conclusions de l'enquête. Et c'était malheureusement à lui, Hervé Meunier, que revenait l'insigne honneur de le faire.

Après une introduction plus que lapidaire de son chef sur la façon dont son service avait mené l'enquête, il lui passa la parole : « Monsieur Meunier, nous vous écoutons. Soyez, je vous prie, bref mais précis. »

Meunier prit une profonde inspiration et attaqua son exposé, maintes fois répété :

— « Messieurs, bonjour ! »

Il eut le temps de se faire la réflexion que sur les dix-neuf personnes présentes, il n'y avait pas une seule femme. Ce qu'il trouvait bien dommage. Il se disait qu'un peu de douceur féminine n'aurait pas été du luxe. Mais cette idée fut aussitôt chassée par le

souvenir de certaines femmes qui avaient été extrêmement agressives avec lui en réunion. De toutes manières, c'était ainsi. Ils étaient dix-neuf. Dix-neuf hommes. Dont trois militaires et deux avocats.

De façon totalement inattendue, la voix de Meunier était plutôt assurée et il put dérouler son laïus :

« Je vais essayer d'être bref et vous reconstituer la chronologie des événements qui ont conduit à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Le dimanche 6 octobre, Monsieur Jean Latour, conducteur de train, a été victime d'un accident domestique. Les faits nous ont été précisément rapportés par son épouse présente à ce moment-là. Lors de la préparation du repas du dimanche midi, Monsieur Latour a voulu utiliser une bouteille d'huile d'olive. À peine l'a-t-il saisie, qu'une petite araignée qu'il n'avait pas vue sur la bouteille, lui est montée sur la main. À ce stade de l'enquête, nous avons la quasi-certitude qu'il n'a pas été piqué par l'araignée. Mais, pris par surprise, il a lâché la bouteille d'huile, qui s'est cassée en tombant. Monsieur et Madame Latour ont ramassé tous les morceaux de verre et nettoyé la tache d'huile avec leur détergent habituel. Ils ont fait plusieurs passages, trouvant le sol toujours un peu glissant à l'endroit où l'huile avait coulé. »

Meunier fit une courte pause pour regarder son auditoire et essayer de capter les premières réactions. Mais tout le monde semblait l'écouter attentivement, sans montrer encore de signe d'impatience. Rassuré, il poursuivit donc :

« Le dimanche soir, Monsieur Latour, qui était alors en pantoufles car prêt à aller se coucher, a glissé à l'endroit où la bouteille d'huile était tombée. Nous supposons avec une très forte probabilité que Monsieur Latour s'est cogné la tête en tombant. Il n'y a malheureusement pas eu de témoins directs de la scène mais Madame Latour, alertée par le bruit, est arrivée très vite auprès de son mari. Il était allongé sur le sol, en train de reprendre ses esprits se frottant la tête avec la main. Il n'est pas impossible que Monsieur Latour ait très brièvement perdu connaissance mais rien ne permet d'étayer cette hypothèse. Madame Latour nous a indiqué que son mari s'est relevé relativement rapidement, qu'il se plaignait d'un fort mal à la tête mais que son état général n'inspirait aucune inquiétude. Monsieur Latour a donc pris un cachet d'aspirine et Monsieur et Madame Latour sont allés se coucher. »

Meunier fit une deuxième courte pause. Il était plutôt surpris que personne ne l'interrompe et en profita pour continuer sur le même rythme :

« Le lendemain matin, le lundi 7 octobre donc, Monsieur Latour souffrait toujours d'un fort mal de tête mais la douleur étant supportable et comme aucun autre signe inquiétant n'était présent, il partit travailler comme d'habitude. Ce matin-là, il devait convoier de Bayonne à Tours le train n°6098 transportant douze wagons-citernes dont huit remplis d'acide sulfurique. La première partie du trajet s'est déroulée sans problème. Pour une raison, a priori inconnue, Monsieur Latour a accéléré dans un virage au lieu de freiner. Monsieur Latour étant un conducteur de train très expérimenté et à l'attitude jusqu'ici irréprochable, la thèse de l'erreur de pilotage

apparaît pour l'instant comme la plus probable. Les différents médecins consultés ont indiqué que Monsieur Latour avait subi un traumatisme crânien suite à la chute survenue à son domicile et qu'il était tout à fait envisageable que ce traumatisme crânien fut responsable de sa méprise entre frein et accélérateur. Il ne serait donc pas tenu responsable de l'accident. Monsieur Latour est actuellement en soins intensifs et bien que ses jours ne soient plus en danger, il est tout à fait impossible de l'interroger dans le cadre de cette enquête. »

Pour la première fois, quelqu'un interrompt Meunier. Cette personne était manifestement mécontente que l'on n'essaye pas de faire parler le conducteur du train, quel que soit son état. Heureusement, le chef de Meunier vint à son secours en expliquant que Monsieur Latour était dans le coma et ne pouvait donc rien dire aux enquêteurs. Cette précision rétablit le calme et on redonna la parole à Meunier, qui poursuivit, mais sa voix avait perdu en assurance :

« L'accélération du train dans le virage du point kilométrique 153.0 a entraîné son déraillement sur la commune de Marcheprime en Aquitaine. La suite, vous la connaissez. L'intégralité des douze wagons et de la locomotive s'est renversée. Six wagons-citernes d'acide sulfurique ont été fortement endommagés et 46 000 litres d'acide se sont déversés dans la nature notamment dans le ruisseau qui alimente les étangs de la société « Caviar de nos terroirs ». Il n'y a certes aucun blessé à déplorer en dehors du conducteur, Monsieur Latour, mais la situation est néanmoins très préoccupante : les étangs de la société « Caviar de nos terroirs » étant interconnectés, l'intégralité des esturgeons a été contaminée. Nous parlons

ici de plusieurs centaines de milliers d'esturgeons morts ou malades. Le caviar nécessitant une eau particulièrement pure, toute de la production est perdue. La production annuelle de cette pisciculture représente dix-huit tonnes, soit 90 % de la production française annuelle, soit plusieurs dizaines de millions d'euros. Et plus grave encore, les esturgeons n'arrivant à maturité qu'au bout de sept ans minimum, le préjudice de l'accident sur la production française de caviar va se répercuter sur plusieurs années. »

L'exposé de Meunier se terminait sur cette phrase. Il eut à peine le temps de le préciser à son auditoire que le directeur de cabinet du ministre l'apostropha violemment :

— « Attendez ! Si je vous suis bien, vous êtes en train de nous expliquer que la France, deuxième producteur mondial de caviar, une production de très haute qualité, appréciée et reconnue dans le monde entier, que la France va perdre cette place durement gagnée... à cause d'une bête araignée ?

— Euh... On peut effectivement voir les choses comme ça, même si... commença Meunier.

— On ne peut pas laisser faire ça ! interrompit le général. Moi vivant, on ne laissera pas les Russes nous doubler sur quelque terrain que ce soit ! C'est hors de question !

— Les Russes ? » Meunier mit quelques secondes à comprendre de quoi parlait le général :

« Euh non... en fait, les Russes ne produisent quasiment plus de caviar maintenant que la pêche en mer Caspienne est interdite. Actuellement le plus gros producteur devant la France est l'Italie mais les Russes restent effectivement les plus gros consommateurs.

— Ah ha ! Ça concerne donc bien les Russes ! Et pas qu'un peu ! » répondit le général.

Le Préfet reprit la main sur les échanges :

— « Messieurs, Messieurs. Maintenant que nous connaissons tous les conclusions de l'enquête, il nous faut d'une part prendre des mesures pour soutenir notre industrie, ce sera l'objet d'une réunion spécifique avec les responsables de « Caviar de nos terroirs » et d'autre part, faire en sorte que cet accident ne puisse plus se reproduire. J'écoute vos propositions sur ce deuxième aspect.

— Je ne vois qu'une solution radicale, dit le général, reprenant ainsi la parole. À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. L'exposé, qui nous a été fait, a très clairement mis en lumière le facteur déclenchant de la catastrophe. Aussi je propose une extermination de toutes les araignées sur le sol français. Nous disposons évidemment des moyens logistiques pour mener à bien cette opération.

— Exterminer toutes les araignées ? reprit le chef de Meunier, vous n'y pensez pas sérieusement ?

— Vous croyez que nous n'en sommes pas capables ? répondit le général dans un éclat de rire

— Oh si, bien sûr ! fit le chef de Meunier, ses yeux s'arrondissant comme des billes

— Je peux mobiliser très rapidement cinquante compagnies d'infanterie assistées de dizaines d'avions pulvérisant un puissant insecticide. Laissez-moi calculer... En environ quarante jours, la totalité du territoire français peut avoir été traitée. Voilà, ce n'est pas plus compliqué que ça ! », expliqua le général avec une voix qui cachait mal son excitation.

Silence dans la salle. Le général en profita pour ajouter : « On peut même demander l'aide de nos voisins. On sera encore plus efficace et ça permettra de mieux traiter les frontières, qui seront probablement des secteurs à enjeux par la suite et qu'il faudra bien sûr surveiller. Pour moi, la question doit se traiter au niveau européen. C'est évident ! »

Nouveau silence dans la salle. Chacun se demandait si le général était vraiment sérieux et comment pouvait-on réagir à cette proposition. Ce petit temps mort offrit l'opportunité à un jeune avocat du même département que Meunier, mais qu'il n'avait encore jamais rencontré, d'oser prendre la parole pour la première fois :

— « Si je peux me permettre, je crois qu'il faudrait d'abord savoir à quel type d'araignée nous avons affaire. A-t-on identifié l'araignée à l'origine du drame ?

— Malheureusement, non, répondit Meunier, ravi de la perche qui lui était tendue. Madame Latour ne l'a pas vue et une recherche approfondie menée dans la cuisine, la salle à manger et le salon des Latour n'a rien donné. Pas une seule araignée morte ou vivante n'a été découverte.

— C'est embêtant. D'un point de vue juridique, je ne vois pas comment nous pouvons nous baser sur de simples déclarations d'une personne, en l'occurrence Madame Latour, qui rapporte les propos d'une autre personne, en l'occurrence Monsieur Latour, sur le fait que le coupable serait une araignée, expliqua calmement l'avocat.

— Effectivement, je suis d'accord avec mon confrère, renchérit le deuxième juriste. Les preuves de la culpabilité de l'espèce arachnéenne ne sont pas suffisantes pour justifier une intervention de grande envergure. Une telle décision présente un risque juridique élevé. Je ne la recommande donc pas. Cependant, il me semble qu'un autre facteur est à l'origine de ce drame industriel, à savoir le positionnement d'une voie ferrée, où des matières dangereuses sont parfois convoyées, à proximité de points d'eau utilisés pour la pisciculture. Des recommandations pour éviter que cela ne se reproduise pourraient être élaborées. Qu'en pensez-vous ? »

Grandement soulagé par cette proposition, le Préfet sauta sur l'occasion et coupa presque la parole de l'avocat :

« Oui ! Oui, oui, cela me semble tout à fait pertinent. Nous allons élaborer ensemble des recommandations sur le positionnement des voies ferrées relativement aux points d'eau à enjeux. Ces recommandations seront ensuite soumises à Monsieur le Ministre des Transports et à Monsieur le Ministre de l'Industrie. »

Pendant les deux heures suivantes, les participants élaborèrent donc avec beaucoup de soin pas moins de dix recommandations dont chaque mot faisait l'objet de nombreux échanges. Régulièrement, on entendait le général soupirer et chuchoter à ses voisins que « vraiment, ces civils, ils ne savaient pas régler les problèmes » ou encore « quand je pense qu'on avait une occasion en or de se débarrasser définitivement des araignées » ou autres réflexions du même type.

La réunion prit fin à midi et demi passé. Les recommandations avaient été consignées dans un rapport qui serait soumis aux deux

ministères. Chacun prit congé de son côté. Meunier serra chaleureusement la main des deux avocats en se disant que, finalement, avoir des juristes dans une réunion pouvait parfois se révéler très utile...

Épuisé, il regagna son bureau, trois étages plus haut. La pièce était baignée de soleil et contrairement à ce matin, la lumière lui fit un bien fou. Il s'écroula sur sa chaise, bascula la tête en arrière, ferma les yeux quelques secondes, se laissa réchauffer puis rouvrit les yeux tout doucement. Il laissa son regard vagabonder, la tête complètement vide. Après plusieurs journées d'apnée, il avait l'impression de recommencer enfin à respirer.

Au bout de cinq bonnes minutes de rêverie, il remarqua quelque chose qui bougeait sur son étagère. Il se leva et s'approcha lentement, devinant déjà ce que cela pouvait être. Et effectivement, une petite araignée était tranquillement en train de tisser sa toile entre deux piles de dossiers non triés. La scène arracha un sourire plein de tendresse à Meunier qui se pencha sur l'araignée pour lui chuchoter : « Tu ne le sais sûrement pas, mais toi et tes copines, vous avez eu très très chaud ce matin ! ». Meunier laissa l'araignée à son travail et décida qu'il veillerait sur elle tant qu'elle habiterait sur son étagère.

